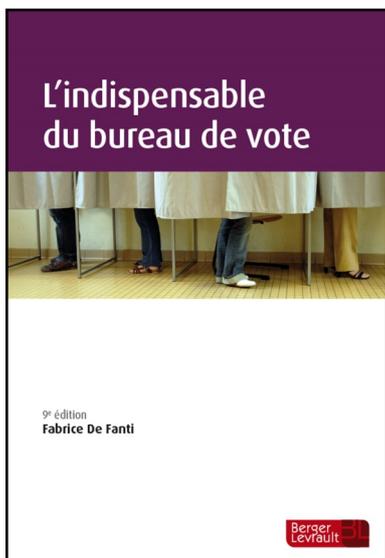


## L'indispensable du bureau de vote

De Fabrice De Fanti



**Parution :** 3 février 2022

**Collection :** Hors-collection

**Broché :** 96 p. | 16 x 24 cm

**Prix :** 9,00 € TTC

**Réf.** 121820

**ISBN :** 978-2-7013-2119-6

### Organisez en toute sécurité le jour J du scrutin !

Parce que les membres du bureau de vote doivent savoir réagir rapidement face à toute situation le jour du scrutin, ce guide pratique et facile à consulter est conçu pour leur venir en aide et leur faire gagner du temps.

Il couvre de manière chronologique l'ensemble de l'organisation du scrutin, de la préparation du matériel à la proclamation des résultats, en passant par les opérations de dépouillement et la rédaction du procès-verbal des opérations électorales. Il a été entièrement mis à jour pour les élections présidentielle et législatives de 2022.

L'ouvrage répond aux questions que peuvent se poser les membres du bureau de vote pendant cette journée :

- Comment les bulletins de vote doivent-ils être disposés sur la table de décharge ?
- Peut-on voter par procuration dans un bureau de vote différent de celui auquel le mandant est rattaché ?
- Peut-on déposer dans l'urne des bulletins téléchargés sur Internet ?
- Où doivent être placées les affiches fournies au bureau de vote par la préfecture ?
- Quelles vérifications doivent être opérées en cas de vote par procuration ?
- La présentation de la carte électorale est-elle obligatoire ?
- Selon quelles formes les résultats du scrutin sont-ils rendus publics ?

Les annexes fournissent notamment, sous forme de modèles ou de schémas, des éléments supplémentaires pour le jour du scrutin tels, par exemple, la liste des pièces permettant de justifier son identité, des modèles de feuille de dépouillement ou d'affiche pour la proclamation écrite des résultats.

Un ouvrage à placer aux côtés du Code électoral sur chaque table de vote.

**Fabrice De Fanti** est directeur du service Citoyenneté dans une ville de 65 000 habitants. Fort de plus de vingt années d'expérience en matière d'organisation de scrutins, il est également formateur pour le compte du CNFPT auprès de collectivités de toutes tailles



## Sommaire

Avant-propos

### **Partie 1 – La constitution du bureau de vote**

Chapitre 1 – Les moyens humains

Chapitre 2 – Les moyens matériels

### **Partie 2 – Les opérations de vote**

Chapitre 1 – Le rôle du président du bureau de vote

Chapitre 2 – L'ouverture du scrutin

Chapitre 3 – La réception des votes

Chapitre 4 – La désignation des scrutateurs

Chapitre 5 – La clôture du scrutin

### **Partie 3 – Le dépouillement**

Chapitre 1 – Mode opératoire des opérations de dépouillement

Chapitre 2 – L'organisation des tables de dépouillement

Chapitre 3 – Le dénombrement des émargements, des enveloppes et des bulletins

Chapitre 4 – Le décompte des suffrages

### **Partie 4 – L'établissement du procès-verbal des opérations électorales**

Chapitre 1 – L'établissement du procès-verbal par le bureau de vote

Chapitre 2 – Les documents à joindre à l'exemplaire -du procès-verbal destiné à la préfecture

### **Partie 5 – La transmission du procès-verbal et la proclamation des résultats**

Chapitre 1 – Dans les communes comportant un bureau de vote

Chapitre 2 – Dans les communes comportant plusieurs bureaux de vote

Chapitre 3 – Les dispositions à prendre après la proclamation des résultats

### **Annexes**

- Procédure d'installation, de gestion et de rangement du bureau de vote
- Liste des pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote
- Feuille de dépouillement (modèle)
- Affiche pour la proclamation écrite des résultats (modèle)
- Le contentieux électoral, ou le troisième tour de scrutin
- Le déroulement du scrutin (schéma)

Sites Internet utiles

Index

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire ou autre service de presse.

**Contact Presse :** Nathalie Veuillotte

06.17.42.24.44 / [nathalie.veuillotte@berger-levrault.com](mailto:nathalie.veuillotte@berger-levrault.com)

Plus d'information sur [berger-levrault.com](http://berger-levrault.com) rubrique « Maison d'Édition »